

Inauguration de la salle de motricité et des aménagements
de l'école communale

Grignols, le samedi 7 décembre 2013

Allocution de M. Jacques BILLANT, préfet de la Dordogne

Je suis très heureux d'être à Grignols et à vos côtés, Monsieur le Maire, pour inaugurer la salle de motricité et les aménagements réalisés dans votre école.

J'ai conscience que cette inauguration est un moment important pour votre commune et pour vos administrés.

Car c'est pour les écoliers de Grignols et de Manzac-sur-Vern réunis en regroupement pédagogique intercommunal, ainsi que ceux de Jaure, que vous avez souhaité, M. le Maire, inscrire dans vos priorités l'aménagement de votre école.

En effet, ce bâtiment construit au début du siècle dernier n'avait pas fait l'objet de travaux depuis 1980 malgré l'augmentation régulière du nombre d'élèves inscrits.

Faute de place, les séances de psychomotricité et la garderie avaient lieu dans le réfectoire, ce qui générait une désorganisation pour le personnel et pour les enfants.

Il était donc devenu important d'agrandir la structure pour répondre aux besoins des élèves et des équipes enseignantes et répondre aussi aux souhaits légitimes des parents de voir leurs enfants travailler et s'éveiller dans des bâtiments conformes aux nouvelles normes de confort, d'accessibilité et d'hygiène.

Cet agrandissement était d'autant plus nécessaire que l'école accueille des enfants frappés par une maladie handicapante, nécessitant une prise en charge spécifique.

Il fallait offrir à ces enfants des locaux adaptés à leur besoin pour qu'ils réalisent leur scolarité dans une structure de droit commun. C'est donc un pas de plus de vers l'égalité des droits.

Monsieur le Maire, cette volonté d'offrir un lieu d'apprentissage fonctionnel aux élèves et aux enseignants rejoint les priorités du Ministre de l'Education nationale,

Vincent PEILLON. Car c'est à l'école primaire que tout se joue pour nos enfants.

20% de nos enfants échouent à ce stade, ce qui représente 150 000 enfants par an. C'est un chiffre que nous ne pouvons plus tolérer.

Face à ce phénomène, il fallait des moyens humains bien sûr. Ce sont ainsi plus de 3350 postes d'enseignants supplémentaires qui auront été affectés au primaire en 2013. Ils s'ajoutent aux 1000 postes de professeur des écoles créés en urgence dès la rentrée 2012.

Mais il fallait aussi une refonte de l'école. Et cette refonte passe notamment par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires pour permettre justement de mieux prévenir les difficultés scolaires et d'y remédier le plus rapidement possible.

En Dordogne, 122 communes se sont déjà engagées dans ce nouveau dispositif au profit de 50% des élèves.

Je n'ignore pas les difficultés qui ont pu exister dans le démarrage de cette réforme, l'organisation demandée aux parents, les coûts supportés par les collectivités.

Mais j'ai eu déjà l'occasion de le dire, nous sommes convaincus que cette réforme constitue une avancée considérable pour la reconnaissance de la place et du rôle du périscolaire dans l'éducation de nos enfants.

Au niveau national, un premier bilan a pu être dressé. Il en ressort que cette nouvelle organisation des rythmes scolaires se déroule sans difficulté pour 93% des communes. C'est encourageant.

Nous allons donc continuer à accompagner les communes et les établissements dans la mise en place de cette réforme par le maintien du fonds d'amorçage en 2014 et par les aides de la Caisse d'allocations familiales.

Je sais que pour vous, ces nouveaux rythmes scolaires se mettront en place à la rentrée 2014. Je suis sûr que cette nouvelle infrastructure y aidera.

Je veux donc vous féliciter pour cette réalisation essentielle à l'épanouissement de nos enfants. Elle est ce lieu de solidarité, de fraternité et ce vecteur de réussite que nous souhaitons tous à nos enfants.